



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question au Gouvernement n° 1537

Texte de la question

PÔLE UNIVERSITAIRE DE GUYANE

**M. le président.** La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

**M. Gabriel Serville.** Tout d'abord, permettez que je profite de cette opportunité pour élever mes plus vives protestations à l'encontre de l'attitude du PDG de la société Total, lequel, à l'occasion de son audition par la commission des affaires économiques, a manifesté un manque de considération à l'égard de la représentation nationale...

**M. Franck Gilard.** Ce n'est pas vrai !

**M. Gabriel Serville.** ...et plus singulièrement vis-à-vis des députés des outre-mer. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes GDR et écologiste.*) Au nom de mes collègues, je souhaite rappeler que le pouvoir conféré par la puissance de l'argent ne saurait en aucun cas dispenser quiconque du respect qui nous est dû. (*Mêmes mouvements.*)

**M. Franck Gilard.** Ces propos sont scandaleux ! Ils ne sont pas dignes d'un député !

**M. Gabriel Serville.** Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans un communiqué du 18 janvier 2014, l'intersyndicale et le collectif des étudiants du pôle universitaire guyanais tirent à nouveau la sonnette d'alarme. Il semblerait, en effet, que les discussions soient rompues entre les différents protagonistes chargés d'exécuter les dispositions de l'accord signé le 11 novembre 2013 portant création d'une université de plein exercice en Guyane. Les tensions sont palpables et des voix se sont même élevées pour demander la démission de l'administratrice provisoire que vous avez récemment nommée.

Le département de la Guyane est conscient des efforts réalisés par le Gouvernement pour sortir de la crise. Toutefois, vous savez à quel point l'équilibre demeure fragile au sein de l'Université des Antilles et de la Guyane.

Face à cette situation précaire, je vous demande de bien vouloir nous éclairer sur l'état d'avancement du processus de création de cette université et de nous préciser les solutions envisagées afin qu'il suive son cours de façon sereine, dans le respect des engagements arrêtés par les parties concernées. Je vous en remercie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Mme Geneviève Fioraso, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.** Vous l'avez dit, monsieur le député, la Guyane a demandé une université de plein exercice pour pouvoir maîtriser son avenir, l'avenir de sa

jeunesse et son développement dans un territoire où seulement 5 % des jeunes poursuivent des études supérieures, contre près de 50 % en moyenne en métropole.

Cette attente était donc légitime et le Gouvernement a décidé que l'université de Guyane serait créée le plus tôt possible, dans des conditions de formation et d'exigence scientifique à la hauteur des besoins.

J'ai donc nommé une administratrice provisoire qui a rétabli le dialogue avec toutes les parties prenantes et qui travaille à une plus grande autonomie pédagogique et financière du pôle universitaire guyanais. Elle est accompagnée dans cette tâche par un expert renommé, Christian Forestier, et par une administratrice de haut niveau qui sera nommée dans quelques jours.

Ce n'est pas facile, vous l'avez dit, mais c'est utile et c'est pourquoi nous accompagnons cette action sur le terrain. J'ai souhaité que l'université de Guyane ait un statut expérimental qui nous permettra de définir des objectifs et des priorités adaptés. Ce statut et le décret de création qui le fixe seront prêts dès la fin du mois de janvier et seront soumis à concertation avec l'ensemble des acteurs, au premier rang desquels, évidemment, l'intersyndicale.

Cet effort, encore une fois, est indispensable pour améliorer les conditions d'études de la jeunesse guyanaise qui, trop souvent, est au chômage. Ce sont des actes concrets qui témoignent sans ambiguïté de ma détermination. Les délais prévus seront respectés, l'accord signé sera réalisé et les décisions annoncées seront prises. Le processus est bien engagé.

J'invite tous ceux qui sont attachés au développement de la Guyane à prendre acte du chemin parcouru en moins de deux mois. Je l'ai vérifié sur le terrain lors de la visite du Président de la République, à l'occasion de laquelle j'ai rencontré l'ensemble des acteurs. J'appelle aussi ces derniers à soutenir une démarche engagée en faveur de l'intérêt général. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Gabriel Serville](#)

**Circonscription :** Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1537

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 janvier 2014](#)